



LIVRET D'ACCUEIL

2025 - 2026



Communauté
Professionnelle
Territoriale de
Santé

Strasbourg
Eurométropole
Sud et Ouest

Sommaire

- 03 Une CPTS kézako ?
- 04 Nos missions et notre territoire
- 05 Nos valeurs
- 06 Notre organisation
- 08 Votre espace adhérent
- 09 Nos projets en cours
- 10 Zoom sur certaines actions
- 14 Pour suivre nos actualités



Une CPTS kézako ?



Une CPTS est une **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** qui se construit grâce à la dynamique de professionnels de santé exerçant sur un même territoire. « *Dans cet espace socio sanitaire, les acteurs se rencontrent, développent et mettent en œuvres des actions qui visent à transformer les conditions de vie et de fait participent à la construction locale de la santé* » (dans construire l'espace socio sanitaire, les Presses Universitaires de Montréal).

La délimitation d'une CPTS est dépendante **des initiatives locales déjà en cours, des flux de patients** plus que d'une territorialisation administrative. Cette logique de « découpe » de territoire doit permettre la bonne réalisation du projet de santé établi et propre à chaque CPTS.

Ce **projet de santé** a pour but de rendre efficient **l'organisation des soins de santé primaires** (les SSP, acception plus large que les soins primaires, supposent la participation des populations locales à leur conception et à leur mise en œuvre).

Les soins de santé primaires portent les services de soins de proximité et les professionnels de santé qui y travaillent qui articulent leurs actions avec les soins spécialisés, et intègrent les actions de promotion de la santé et d'hygiène publique orientées vers les populations (vaccinations, santé périnatale, dépistage, éducation à la santé dans « les soins primaires en question(s) », édition Hygée) sur le territoire pour **une amélioration équitable de l'état de santé des habitants** ... ainsi que tout ce qui concerne **l'accès aux soins, les parcours de soins et la coordination sur le territoire**. Enfin les CPTS s'intéressent à l'attractivité du territoire et aux conditions de travail des professionnelles en traduisant la plus-value du travail collaboratif, vecteur de sens, dans de nouvelles pratiques pluriprofessionnelles.



La création de la CPTS passe par la validation du projet de santé soumis à l'Agence Régionale de Santé, puis par la signature tripartite (ARS / CPAM / CPTS) d'un **Accord Conventionnel Interprofessionnel** (ACI). Cet ACI détermine des indicateurs par mission auxquels la CPTS doit répondre. C'est l'atteinte ou non de ces indicateurs qui déterminent la part variable du financement de la CPTS. Une part fixe liée au budget de fonctionnement s'ajoute à cette part variable.



[Qu'est-ce qu'une CPTS](#)

Nos missions et notre territoire

L'ACI définit 4 missions obligatoires (socles) et 2 missions complémentaires (optionnelles).

Missions socles

- 1 Amélioration de l'accès aux soins
- 2 Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient
- 3 Développement des actions territoriales de prévention
- 4 Gestion des crises sanitaires



Missions optionnelles

- 5 Qualité et pertinence des soins
- 6 Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Retrouvez le détail de notre projet de santé et de nos missions sur notre site internet.

Notre territoire

Notre territoire se compose de **19 communes** regroupant 110 711 habitants, comprenant des dynamiques locales de coopération entre les professionnels du premier recours et une consommation de soins spécialisés et techniques davantage tournée vers Strasbourg. **Plus de 760 professionnels de santé libéraux** exercent sur notre territoire.





Nos valeurs

Nous nous appuyons sur une approche globale et positive de la santé avec comme principe fondamental **le respect de l'autonomie individuelle impliquant la responsabilité de chacun sur sa propre santé.**

Les valeurs qui nous guident pour la promotion de la santé sont celles établies dans la **Charte d'Ottawa en 1986 : la justice sociale, la participation, le développement, la collaboration et l'autonomisation**. Elles soulignent que la santé ne dépend pas uniquement des soins médicaux, mais est influencée par un large éventail de facteurs sociaux, économiques, environnementaux et comportementaux.



Nous souhaitons favoriser **la participation de la population à la conception, à l'organisation et à l'évaluation des actions** qui leurs sont destinées ; tout en veillant à répondre aux besoins des habitants les plus vulnérables et les plus éloignés de l'offre universelle de santé.

- **La coopération** : Participer à l'élaboration d'une œuvre commune.
 - **L'humanité** : Comprendre, faire preuve de bienveillance, respecter ses semblables et apporter son aide à ceux qui en ont besoin.
 - **La responsabilité populationnelle** : Prendre en compte l'ensemble des besoins de santé et de bien être des habitants d'un territoire pour agir sur leurs déterminants de santé.

Charte de la CPTS

Retrouvez la charte de la CPTS !

Télécharger la juste ici !

Adhérer à l'association en tant que membre actif

Peut-être des membres actifs de l'association existent-ils qui en fait la demande, et qui doivent intervenir dans le parcours de santé des habitants ?

Sont membres actifs : les personnes physiques qui participent activement et contribuent donc activement à la réalisation de cotisation annuelle et bénéficient à ce titre d'un droit de vote général.

Comment ?

Conformément aux statuts de l'association, la **demande d'adhésion de l'association** par écrit et prend effet pour les membres actifs de la cotisation dont ils doivent s'acquitter, après validation du Bureau de résevoir le droit d'adhésion sans avoir à motiver son inscription.

Le bureau se réserve le droit d'admettre les personnes physiques nées sur le territoire et de prendre, pour le Fonctionnement de l'association créée à cet effet, nous invités à adhérer à l'association et à contribuer à la cotisation annuelle de l'association CPTS-Sud Ouest envoi postal un chèque, ou directement en ligne <https://www.cpts-strasbourg.org/adherer>



Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser - à leur initiative - autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

Membre de la CPTS-SEMO, nous nous appuyons sur une approche globale et positive de la santé avec comme principe fondamental le respect de l'individu et de son environnement et la responsabilité de chacun sur sa propre santé.

Nous souhaitons favoriser la participation de la population à l'élaboration d'un projet de santé et à l'évaluation des actions qui leur sont destinées ; tout en veillant à la protection des habitants les plus vulnérables et les plus éloignés de l'offre universelle de santé.



Charte de la CPT Sud et Ouest Strasbourg Eurométropole

SEMSO

Les valeurs qui nous animent et qui illustrent nos travaux :

- La coopération
- Participer à l'élaboration d'une œuvre collective
- L'humanisme
- Comprendre, faire preuve de bienveillance, respecter ses semblables et apporter son aide à ceux qui en ont besoin.

La responsabilité populationnelle

Prendre en compte l'ensemble des besoins de santé et de bien être des habitants d'un territoire pour agir sur leurs déterminants de santé.



Notre organisation

La gouvernance de la CPTS est assurée par **un comité de direction, composée de 19 membres de diverses professions de santé** (médecin, infirmier, pharmacien, orthophoniste, pédicure-podologue,...).

Le comité de direction choisit parmi ses membres **un bureau : Président, Secrétaire Général, Secrétaire adjoint, Trésorier**. Le comité de direction se réunit au moins quatre fois par an pour échanger et discuter de l'avancée des missions de la CPTS et des axes stratégiques.



Le bureau

Président

Yannick Schmitt
Médecin généraliste



Trésorière

Hélène Matouk
Infirmière libérale



Secrétaire général
Christophe Rohrbach
Médecin généraliste



Secrétaire adjoint
Nicolas Krieg
Infirmier libéral

Qui peut intégrer la CPTS ?

Tous les professionnels et acteurs qui en ont fait la demande, et qui œuvrent pour la santé ou qui interviennent dans le parcours de santé des habitants du territoire peuvent être membres actifs de l'association

Sont membres actifs : professionnels de santé qui participent régulièrement aux activités et contribuent donc activement à la réalisation des objectifs. Ils paient une cotisation annuelle (10 €) et bénéficient à ce titre d'un droit de vote délibératif à l'Assemblée Générale.

En tant que membre, vous pouvez participer au groupe de travail sur le/les sujet(s) qui vous intéressent. Vous pouvez également être à l'initiative d'une action portée par la CPTS en devenant animateur d'un groupe de travail.

Nous estimons que la réussite de nos actions passe avant tout par la coopération interprofessionnelle ! Notre CPTS conventionne également avec les communes, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les associations etc... pour créer un maillage territoriale interdisciplinaire avec une logique de parcours pour le patient.



Les salariés



Frédéric Lemanceau
Coordinateur

Johanna Conte
Chargée de missions
et communication



Charline Muller
Assistante
administrative

Anne Haller
Chargée de projet
CAPRIC



Professionnels et dynamiques, ils assurent le bon fonctionnement de notre communauté avec l'aide de notre conseil d'administration. Voici un petit zoom sur notre équipe qui se cache derrière les mails que vous recevez. A la fois sérieuse dans ses missions et souriante au quotidien, n'hésitez pas à les contacter !

Frédéric Lemanceau, le coordinateur aka notre couteau suisse !

Présent depuis presque trois ans, Frédéric est la mémoire vive de la CPTS et le maître d'œuvre de notre coordination. Toujours sur le pont, il jongle entre les projets, les réunions et les idées à concrétiser. Véritable chef d'orchestre, il s'assure que chaque action résonne parfaitement avec les besoins de notre territoire. On dit qu'il a une capacité rare : toujours réussir à faire une blague pendant les réunions.

Pour lui écrire : coordination@cpts-strasbourg.org

Johanna Conte, la chargée de mission et communication aka notre plume polyvalente !

Arrivée il y a tout juste deux ans, Johanna insuffle son dynamisme dans chaque mission. Polyvalente, elle navigue avec aisance entre la rédaction de nos documents, la gestion de certains projets et la communication. Elle se cache derrière chaque publication, chaque infolettre. Toujours présente pour donner vie à vos idées. Son super pouvoir : son déterminisme face aux casse-têtes informatiques.

Pour lui écrire : communication@cpts-strasbourg.org

Charline Muller, l'assistante administrative aka notre pétillante interlocutrice !

Charline a rejoint nos rangs au début de l'année, et elle se révèle comme un soutien indispensable. Organisée et d'une rigueur exemplaire, elle est le point de repère administratif de la CPTS. Son super pouvoir : faire en sorte que tout soit prêt, en temps et en heure, avec le sourire.

Pour lui écrire : info@cpts-strasbourg.org

Anne Haller, la chargée de mission CAPRIC aka notre exploratrice des parcours de soins !

Arrivée ce printemps, Anne a pris en main le projet CAPRIC, qui regroupe six CPTS autour d'un enjeu majeur : améliorer le parcours des patients atteints d'insuffisance cardiaque. Avec énergie et curiosité, elle tisse les liens entre les acteurs de terrain, coordonne les actions et veille à ce que chacun trouve sa place dans ce projet collectif. Son super pouvoir : garder le cap même quand les agendas et les priorités s'entrechoquent.

Pour lui écrire : capric@cpts-strasbourg.org



Votre espace adhérent



Afin de faciliter la communication et le partage d'informations entre tous les professionnels de santé de notre communauté, la CPTS Strasbourg met à disposition un Espace Adhérent en ligne, accessible via un mot de passe communiqué aux adhérents.

Il regroupe l'ensemble des ressources, outils et documents réservés à nos membres.

Que trouverez-vous dans l'Espace Adhérent ?

Cet espace collaboratif évolue régulièrement et met à votre disposition :

- La liste actualisée des adhérents.
- Le livret d'accueil de la CPTS : présentation de la composition, des missions, du territoire et des projets en cours.
- Des guides pratiques pour le repérage et l'accompagnement, notamment sur les troubles du neurodéveloppement (TND).
- Des annuaires professionnels (orthophonistes, kinésithérapeutes, structures psychiatriques, etc.) afin de mieux orienter vos patients.
- Un répertoire des dispositifs d'accompagnement pour les femmes victimes de violences dans le Bas-Rhin.
- La liste des IDEL habilités à délivrer les certificats de décès.
- Les protocoles de prise en charge élaborés dans le cadre des missions de la CPTS (urgences, gériatrie, PASS, etc.).

Un outil pratique et sécurisé

Pensé pour vous accompagner dans votre exercice quotidien, l'Espace Adhérent vous permet de retrouver rapidement les informations essentielles et de bénéficier de supports fiables, à jour et validés par la CPTS.



www.cpts-strasbourg.org/espace-adherent





Nos projets en cours



La CPTS, via la participation des professionnels de son territoire, travaille sur plusieurs projets ayant tous pour objectif commun **l'amélioration du parcours de soins des habitants du territoire**.

Les sujets sont multiples et ont chacun leur spécificité : **les compétences et spécialités de chacun sont indispensables à la réussite des ces actions**.

En tant que professionnel de santé, du médico-social ou du social, vous pouvez choisir de participer à ces différents groupes de travail interprofessionnels.



De plus, en dehors des groupes de travail dédié, la CPTS organise plusieurs moments de **rencontres et d'échanges pour les professionnels** :

- Des **formations interprofessionnelles**
- Des **soirées d'échanges interprofessionnels** avec nos partenaires : CIRDD Grand Est (Addictions), Réseau RP4 (Périnatalité)...
- Une **journée annuelle interprofessionnelle**
- Des **soirées grand publics** : fin de vie, ostéoporose, ménopause, ...
- Des **webinaires** autour de différentes thématiques : sport-santé, ETP, présentation de nos partenaires, ... Tous les replays sont disponibles sur notre chaîne YouTube @CPTSEMSO



[Découvrez notre chaîne YouTube !](#)

Zoom sur certaines actions en cours !

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Depuis janvier 2025, des séances d'Activité Physique Adaptée (APA) sont proposées gratuitement aux enfants et adolescents de 5 à 18 ans en surpoids ou en situation d'obésité. Cette initiative, menée par la CPTS SEMSO, s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets soutenu par l'ARS Grand Est.

Comment cela fonctionne ?

- Des séances adaptées : Organisées les samedis matin, ces séances sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes participants, avec des groupes répartis par tranche d'âge pour une progression en douceur.
- Encadrement professionnel : Les activités sont supervisées par des professionnels formés en APA.

Un projet accessible à tous Ces séances sont entièrement prises en charge. Pour en bénéficier, les enfants doivent être orientés par leur médecin généraliste, qui fournira un certificat de non-contre-indication ou une ordonnance pour la pratique d'activité physique adaptée. Une fois le document envoyé à apa@cpts-strasbourg.org, la CPTS contactera directement les familles pour finaliser l'inscription. Depuis le début du programme, ce sont 23 jeunes qui ont été inclus via 16 médecins prescripteurs.

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à écrire à apa@cpts-strasbourg.org

SÉANCES GRATUITES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE



POUR QUI ?

Enfants et adolescents de 5 à 18 ans en surpoids ou en situation d'obésité

QUAND ?

Les samedis matin

OÙ ?

Illkirch et Lingolsheim



SÉANCES PRISES EN CHARGE PAR LA CPTS

DEMANDEZ UN CERTIFICAT À VOTRE MÉDECIN

CONTACTEZ NOUS AU 07 81 66 36 16 OU PAR MAIL : APA@cpts-strasbourg.org

PROJET SOUTENU PAR



CAPRIC

A la suite de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Actions innovantes pour une meilleure prévention et prise en charge de l'insuffisance cardiaque » proposé par Territoires de Santé de Demain (TSD) en 2024, six CPTS ont souhaité apporter une réponse collective au sujet de l'insuffisance cardiaque.

Ce consortium couvre 101 communes, soit 609 639 habitants.

Le projet de **Coordination et Amélioration des PRatiques dans l'Insuffisance Cardiaque** (CAPRIC) a été co-construit par ces CPTS sur la

base de leur diagnostic territorial et des actions propres à leurs projets de santé. Un constat partagé entre les acteurs met en évidence plusieurs enjeux majeurs. En réponse à ces constats, le projet s'attache à traiter les points de rupture identifiés par la HAS dans le parcours de soins, à travers une structuration en quatre axes thématiques et un axe transversal, chacun comprenant plusieurs actions concrètes visant à répondre aux objectifs fixés.

www.cpts-strasbourg.org/capric

48h Chrono : Un outil aux services des soins non programmés !



48h Chrono est un outil numérique pour faciliter l'accès à un avis médical ou à une prise en charge spécialisée dans le cadre de soins non programmés, pour les situations non urgentes mais nécessitant une réponse rapide (**sous 48h**).

L'outil est destiné à **tous les professionnels de santé du territoire**, qu'ils soient médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, orthophonistes ou autres. Cela concerne des demandes d'avis ou de prise en charge en médecine de spécialité, en soins paramédicaux, dès lors que l'état du patient ne relève ni de l'urgence vitale, ni des canaux habituels d'orientation.

Une fois connecté à votre compte 48hchrono, vous n'avez plus qu'à sélectionner le créneau de rendez-vous correspondant au besoin de votre patient. En saisissant son numéro de téléphone, le patient recevra directement sa convocation au rendez-vous et vous une confirmation de celui-ci. Le rendez-vous peut être pris directement lors de la consultation avec le patient en moins de 2 minutes.

Quels bénéfices pour les professionnels de santé ?

- Gain de temps dans les démarches de coordination
- Réponse rapide et ciblée aux besoins des patients
- Meilleure lisibilité du réseau de soins sur le territoire
- Renforcement du lien entre les acteurs de santé

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir le formulaire disponible via le lien suivant :



Inscription à 48hChrono

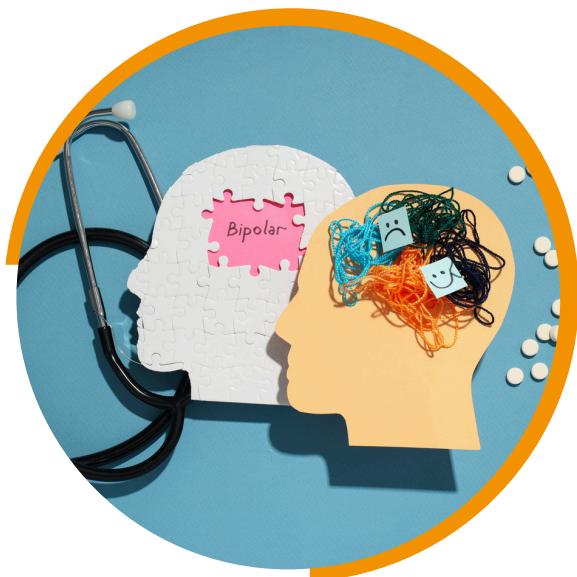
DU NOUVEAU SUR 48h CHRONO

Pour faciliter l'accès aux soins en orthophonie, des créneaux de 30min sont disponibles pour des bilans en urgence : bilan de dysphagie adulte ou handicap (suspicion de fausses-routes), problèmes de succion bébé, difficultés de nutrition 0-3 ans (oralité), aide à la communication alternative et conseils d'aménagements alimentaires dans la prise en charge palliative, fin de vie. Cela permettra d'étayer un diagnostic ainsi que de donner les premiers conseils avant une possible prise en charge ou pistes de redirection chez un collègue.

**48H CHRONO, C'EST UNE SOLUTION PRAGMATIQUE ET COLLABORATIVE
POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE L'ACCÈS AUX SOINS !**

Troubles du NeuroDéveloppement

Un groupe de travail, composé d'orthophonistes et de professionnels prenant en charge des enfants, a été lancé en 2022. L'enjeu principal des travaux en cours est de **réduire le délai d'attente, notamment en ce qui concerne la pose de diagnostic chez les enfants et les adultes ayant un TND**.

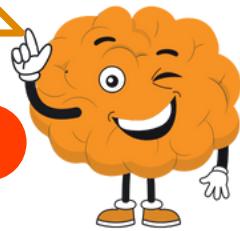


"Et si c'était un TND ?"

Un livret a été élaboré par le groupe de travail. Conçu comme un outil **d'aide au repérage des TND**, il propose une approche structurée et spécifique selon les différentes tranches d'âge, afin de faciliter le dépistage des signes évocateurs de troubles du développement: des éléments clés adaptés à chaque étape de développement, permettant une surveillance précoce des signes chez les enfants et adolescents, jusqu'au repérage à l'âge adulte. Ce livret a pour objectif d'apporter des repères clairs pour le repérage précoce des TND et pour orienter, le cas échéant, vers les professionnels de santé spécialisés.



Retrouvez mon histoire
sur Youtube !



[Repérage des TND](#)

Iatrogénie

Dans le cadre de son action "Lutte contre la iatrogénie médicamenteuse", le groupe de travail de la CPTS a répondu aux besoins des professionnels de santé en créant deux fiches de repérage :

- Une fiche sur les risques iatrogéniques liés à la prégabaline
- Une fiche sur ceux liés au tramadol

Les membres de ce groupe de travail ont ensuite réalisé plusieurs interventions dans le cadre d'ateliers lors de la journée de la CPTS pour développer ce sujet.

Cette action suit son cours avec de nouvelles actions de formations et en perspective des réunions entre la ville et l'hôpital pour réaliser des retours d'expérience autour de cas patients.

[Découvrez les fiches](#)

Et bien plus encore ...

- Actions de prévention "Bien Vieillir", "Addictions et Santé Mentale", "Cancers et dépistages organisés"
- Gestion des crises sanitaires
- Favoriser l'attractivité du territoire
- Accès au médecin traitant et aux médecins spécialistes

 Vous cherchez un médecin traitant sur le territoire ?

Nous vous accompagnons dans cette recherche.

 Ecrivez-nous à :
medecintraitant@cpts-strasbourg.org



**N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations sur les actions en cours :
contact@cpts-strasbourg.org**

En phase de lancement

- **Parcours obésité** : suite aux formations proposées aux professionnels en 2024, un programme de prise en charge de l'obésité (adulte et enfant) est en cours d'élaboration. Ce document reprendra les étapes du parcours du repérage à la prise en charge selon les niveaux d'obésité et les ressources du territoire.
- **Nouveaux protocoles de coopération** : après les protocoles cystite en angine mis en place en 2024, la CPTS travaillent sur deux nouveaux protocoles de coopération.
 - Prise en charge du traumatisme en **torsion de la cheville** par le masseur-kinésithérapeute dans le cadre d'une structure pluriprofessionnelle
 - Protocole local expérimental "rhino conjonctivite allergique" avec les pharmaciens
- **SAS 67** : L'Assemblée Générale de constitution du Service Accès aux Soins du Bas-Rhin a eu lieu fin novembre 2023. La CPTS SEMSO fait partie des membres fondateurs.



Pour suivre nos actualités

Notre site internet

L'avancée de nos missions, nos actualités et des ressources disponibles pour tous ou via un espace adhérent. Notre site est en cours d'évolution.



www.cpts-strasbourg.org



Notre infolettre

Deux à trois publications par mois, notre infolettre reprend nos projets en cours, nos enquêtes, nos prochains rendez-vous et ceux de nos partenaires. Vous y trouverez également des articles de présentation de nos partenaires ainsi qu'un coin biblio.



[Pour vous abonner, cliquez juste ici](#)

Nos réseaux sociaux

Sur nos pages LinkedIn et Facebook, vous trouverez des actualités à fréquence plus régulière toujours sur nos missions ou ceux de nos partenaires.

[Pour vous abonner, cliquez sur les icônes](#)



Notre chaîne YouTube

Retrouvez tous les replays de nos webinaires sur notre chaîne YouTube @CPTSSEMSO !



[Découvrez notre chaîne YouTube !](#)

Pour suivre nos actualités

Le SEMSO'scope

Notre nouveauté 2025 : une gazette trimestrielle envoyée à tous les professionnels de santé du territoire. A l'intérieur des articles dédiés aux sujets d'actualités de la CPTS, les évènements à venir, la présentation d'outils élaborés ou mis à disposition par la CPTS.

Nos ressources

La page « Ressources » de notre site offre un accès libre à des outils pratiques et des supports d'information élaborés par la CPTS, afin de renforcer la prévention, l'information et l'accompagnement au bénéfice du grand public et des acteurs du territoire.

Vous y trouverez notamment :

- **Des fiches de repérage iatrogénique**, pour mieux identifier les risques associés à certains traitements (ex. : pré gabaline, tramadol)
- **Des affiches multilingues visant à faciliter l'accès aux soins non programmés**, disponibles en plusieurs langues (français, turc, russe, géorgien, arabe)
- Des **supports informatifs pour sensibiliser à l'importance du choix d'un médecin traitant**, également proposés en versions multilingues
- Un **flyer dédié aux droits des patients et à l'accès aux droits à la santé**, simple et clair, utile pour tous les publics
- Des **documents spécifiques dans le domaine des soins palliatifs**, tels que des affiches ou flyers relatifs aux astreintes en région
- Enfin, un **répertoire des dispositifs d'accompagnement des femmes victimes de violences dans le Bas-Rhin**, à destination des professionnels, permet de mettre en relation les personnes concernées avec les structures d'accueil et d'aide locales



[Accès à notre page Ressources](#)



Contactez-nous



07 81 66 36 16

contact@cpts-strasbourg.org

www.cpts-strasbourg.org

